



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Code du produit : CF 441 N
FDS N°: P071

Nb. pages : 4
Date : 23/09/2003

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : PATE CF 441N FAIENCE NOIRE
Pâte faïence CERADEL

Code ETQ :

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Silicate d'alumine (mélange naturel de Kaolinite, Illite, Smectite et Quartz)

Kaolinite : CAS N° 1318-74-7
Illite : CAS N° 106958-53-6
Quartz : CAS N° 14808-60-7

3. Identification des dangers

Principaux dangers :

Sous forme de poudre, une farine de quartz pourrait se dégager. L'inhalation de farine de quartz pourrait provoquer la Silicose.

4. Premiers secours

Indications générales :

Après inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Après ingestion : néant

Après contact avec la peau : pour protéger la peau, appliquer une pommade adéquate.

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Pas de précautions à prendre. Produit ininflammable.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : pas en vigueur

Mesures pour la protection de l'environnement : pas en vigueur

Méthodes de nettoyage / récupération : nettoyage mécanique, éviter le développement de poussières.

Informations complémentaires : l'ajout d'eau pour le nettoyage peut rendre glissant.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Eviter la formation de poussière.

Stockage : Stocker dans un endroit sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : pas d'application.

Indications complémentaires :

Composants ayant des valeurs limites, dont il faut tenir compte dans les ateliers :

Quartz – CAS N° 14808-60-7 Valeur MAK = 0,15 mg/m³

Valeur limite générale pour les poussières, Valeur MAK = 6 mg/m³

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Protection respiratoire : Lorsque les limites sont dépassées : prévoir des masques anti-poussières. Appliquer des filtres de classe PE (FFP2).

Protection des yeux : Des lunettes de protection est recommandée.

Protection des mains : une pommade de protection est recommandée.

Protection du corps : de légers vêtements de travail sont recommandés.

Mesures spéciales d'hygiène : Lorsque le travail est terminé, et avant la pause, se laver les mains. Pendant le travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme / présentation : plastique

Couleur : marron

Odeur : neutre

Point de fusion : > 1200 °C

Point d'ébullition : pas d'application

Point d'inflammation : ininflammable

Point d'auto-inflammation : ininflammable

Danger d'explosion : non explosif

Densité : 2,6 g/cm³

Solubilité dans l'eau : insoluble

Valeur du PH dans l'eau (200 g/l) : 5 - 8

10. Stabilité et réactivité

Aucune particularité.

11. Informations toxicologiques

Non toxique.

D'après les connaissances physiologiques actuelles, aucune conséquence.

12. Informations écologiques

Procédé d'évacuation (persistance et bio-dégradabilité) : non bio-dégradable

Comportement dans le système d'environnement : non assimilable

Effets éco-toxiques : non toxique

13. Informations relatives à l'élimination

Produit : le produit est recyclable. Comme il s'agit d'un produit naturel, il n'y a pas d'objection à les déposer dans une décharge publique autorisée.

Les petites quantités peuvent être évacuées avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés : Les emballages contaminés doivent être vidés d'une façon optimale.

14. Informations relatives au transport

Pas d'application.

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Pas d'application.

Rapport BFA du quartz dans lieux de travail.

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.